

CENTRE DE GESTION DE
LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE
L'AUDE

85 Avenue Claude Bernard

CS 60 050 - 11890 Carcassonne Cedex



AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE L'AUDE

Par arrêté du Président n°AR-CO-2014652 en date du 16 décembre 2014, organise **un concours externe, interne et 3^{ème} voie avec épreuves** en partenariat avec les Centres de Gestion du Gard, de la Lozère, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales de :

REDACTEUR PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE

Le concours est ouvert pour 83 postes, soit

42 postes à titre externe

25 postes à titre interne

16 postes au titre du 3^{ème} concours

CONDITION D'ACCES AU CONCOURS EXTERNE

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation homologué au niveau III, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé.

Peuvent faire acte de candidature au concours externe, sans remplir les conditions de diplômes exigées :

- les pères et mères de familles d'au moins trois enfants qu'ils ou elles élèvent ou ont élevés effectivement
- les sportifs de haut niveau figurant sur une liste arrêtée chaque année par le Ministre des Sports
- les demandes d'équivalence de diplôme (RED) ou d'expérience professionnelle (RED) peuvent être sollicitées auprès du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude

Maison des collectivités – 85 avenue Claude Bernard – CS 60050 - 11890 CARCASSONNE CEDEX
Tél : 04.68.77.87.78 – Fax 04.68.77.79.92 – Messagerie : concours@cdg11.fr – Site : www.cdg11.fr

CONDITION D'ACCES AU CONCOURS INTERNE

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, **comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.**

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils mentionnés à l'article 2 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces Etats une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès aux cadres d'emplois considérés.

CONDITION D'ACCES AU 3EME CONCOURS

Le troisième concours est ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice **pendant quatre ans au moins** d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'une association.

Les activités professionnelles prises en compte au titre de ce concours doivent avoir été exercées dans des domaines correspondant aux missions dévolues aux fonctionnaires du grade de rédacteur principal de 2eme classe territorial.

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément ne sont prises en compte qu'à un seul titre.

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.

DATE DES EPREUVES

- Epreuve d'admissibilité : **le 24 septembre 2015** à Carcassonne ou ses environs.
- Epreuve orale : **dates indéterminées**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude **entre le 10 février et le 18 mars 2015 à minuit** (cachet de la poste faisant foi). Ils devront être déposés complets **au plus tard le 26 mars 2015 à minuit** (cachet de la poste faisant foi).

Toute demande de dossier devra être accompagnée d'une enveloppe 21 X 29,7 cm affranchie selon le tarif supérieur à 50 grammes. Aucun dossier ne sera délivré sur demande téléphonique.

Possibilité de pré-inscription sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude : www.cdg11.fr ou de retrait au Centre de Gestion de l'Aude durant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h00 à 18 h 00).

Maison des collectivités – 85 avenue Claude Bernard – CS 60050 - 11890 CARCASSONNE CEDEX
Tél : 04.68.77.87.78 – Fax 04.68.77.79.92 – Messagerie : concours@cdg11.fr – Site : www.cdg11.fr